



AUTORISATION PARENTALE « FESTIV' ÉTÉ 2020 »

Pour les enfants de 6 à 14 ans inclus

Date de la manifestation : du 7 juillet 2020 au 21 août 2020

Je soussigné (e) M. Mme _____,
demeurant (adresse complète) _____

N°de tél : _____

Autorise mon enfant/ mes enfants* _

À participer aux différentes activités proposées pendant cette période estivale, par la présente je décharge les organisateurs de toutes responsabilités dans le cadre de la manifestation «FESTIV' ÉTÉ». Pour cela mon (mes) enfant(s) sera (ont) munis **OBLIGATOIREMENT** chaque jour d'un sac comprenant : **une bouteille d'eau, un tee- shirt, une casquette, d'une crème solaire, un masque (pour les 11 ans et +)**.

En raison du contexte actuel, un protocole sanitaire est établi avec l'ensemble de nos partenaires :

- **Le masque est obligatoire à partir de 11 ans**
- **Les gestes barrières devront être respectés**
- **Un sens de circulation sera défini et devra être respecté : entrée / sortie différenciée avec lavage de main obligatoire.**

Je renonce à faire valoir toutes revendications, de quelque nature qu'elle soit, auprès de la municipalité.

Je certifie que moi-même ou mon enfant/ mes enfants*(nom /prénom) _____

ne présente (ent) aucune contre-indication médicale quant à la pratique d'activités sportives.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance.

Fait à Persan le

Signature

*rayer la mention inutile

Charte de la manifestation : Festiv' été

En participant aux activités proposées, vous vous engagez à :

- respecter le lieu de la manifestation en jetant vos déchets à la poubelle (n'oubliez pas de trier !).**
- respecter le matériel mis à disposition.**
- respecter l'ensemble des personnes qui animent cet espace (Bénévoles, professionnels, prestataires....).**
- respecter le protocole sanitaire en vigueur**

Nous vous rappelons que :

- Les enfants de moins de 6 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.**
- Les enfants de 6 à 14 ans devront avoir remis leur autorisation parentale (décharge).**

Fait à Persan le

Signature :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGES

De nombreuses activités pédagogiques conduisent les structures municipales à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent des mineurs. Ces structures municipales peuvent également être sollicitées par la presse dans le cadre de reportages.

De même, des adultes peuvent être pris en photo ou être filmés dans différents cadres : reportages, publicité, supports promotionnels, etc.

La loi relative au droit à l'image oblige la Ville de Persan à demander une autorisation écrite au(x) responsable(s) légal (légaux) d'un mineur, non seulement pour la prise de vue mais aussi pour l'exploitation et la diffusion de ces images sur différents supports (magazine municipal, site Internet municipal, journaux et médias divers...).

Une autorisation écrite d'un majeur devant être photographié ou filmé est également nécessaire.

Pour ce qui concerne ces images, elles ne porteront en aucun cas atteinte à l'intégrité du mineur ou du majeur. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent le mineur ou le majeur nommé ci-dessous est garanti. Le(s) signataire(s) peut (peuvent) à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et dispose(nt) d'un droit de retrait, sur simple demande, s'il (s'ils) le juge(nt) utile. Les données photographiques ou films ne seront ni communiqués à d'autres personnes ni utilisés à but lucratif.

Je soussigné (Nous soussignons).....

Responsable(s) légal (légaux) du mineur/ des mineurs.....

Né le / /

Autorise (Autorisons) la Ville de Persan *

+ À me photographier (ou filmer) ou à photographier mon enfant,

+ À permettre la prise de vues par des journalistes (de moi ou de mon enfant)

+ À diffuser mon image ou celle de mon enfant dans le magazine municipal, sur le site Internet de la Ville de Persan, les réseaux sociaux pour lesquels la Ville de Persan a un compte et sur un support vidéo dont la diffusion est restreinte (rétrospective, film promotionnel, etc.).

N'autorise pas (N'autorisons pas) la Ville de Persan à me prendre en photo (ou à prendre mon enfant) et à diffuser mon image (ou celle de mon enfant) *

Fait à, le / / 2020

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(Ou signature du (des) responsable(s) légal (légaux) pour un mineur)

* cochez la case correspondant à votre choix